

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois 23 fr. ; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne RÉCLAMES : 25 centimes — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le gérant du journal, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Bégain, libraire, rue Grande-Chaussée ; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, 4, rue de la Bourse, 8 ; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, f 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 11, 11 25, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 27, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 21, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

**BOURSE DE PARIS**

DU 2 MARS

3 0/0	59 30
4 1/2	86 25
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 60
Emprunt 1871	93 60

DU 3 MARS

3 0/0	59 40
4 1/2	86 35
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 70
Emprunt 1871	93 75

### ROUBAIX, 3 MARS 1874

#### BULLETIN DU JOUR

Dans la séance d'hier, l'Assemblée a validé l'élection de M. Swiney par 448 contre 72. M. Benoist-d'Azy a annoncé que, dans quelques jours, le rapport spécial sur les amendements relatifs au sel et au sucre serait présenté. Aujourd'hui aura lieu la discussion relative à l'alcool.

Les résultats des deux élections qui ont eu lieu hier, sont un nouvel avertissement aux conservateurs.

Dans la Vienne, M. Lepetit, candidat républicain, a obtenu 33,806 suffrages; M. de Beauchamp, candidat septennaliste, 31,342. Il ne reste que le scrutin d'une commune à connaître. Il y aurait donc 30,900 et quelques abstentions.

Dans le Vaucluse, M. Ledru-Rollin, candidat radical, a réuni 30,549 voix et M. de Billiotti, conservateur, 26,872. Plusieurs communes manquent. Abstentions, 27,312.

Deux élections au conseil général ont été favorables aux idées d'ordre. Dans la Marne, canton de Suippes, M. Senart, conservateur, a été élu par 2,012 voix sur 2,163 votants. Dans le canton de Carignan (Ardennes), M. Boutmy, conservateur, a été également élu.

Le provincial qui débarque à Paris et qui va voir les décombres des Tuileries remarque toujours les mots liberté, égalité fraternité, écrits en grosses lettres sur les murs noirs et pantelants. Personne ne peut échapper à l'émotion du contraste entre une telle devise et les vestiges du passage de la Commune. Les ruines étaient la traduction la plus éloquente de paroles odieusement men songères, le résumé le plus précis de nos révolutions, voilà ce que dit la Révolution et voilà ce qu'elle fait depuis quatre-vingt ans!

Nous apprenons que l'autorité a commencé à faire gratter les mots liberté, égalité, fraternité sur le Louvre, et sans doute on les effacera aussi sur tous les monuments; ce n'est pas trop tôt.

Le bruit de la prise de Bilbao a couru hier à la Bourse et a pris une grande consistance. Moriones a essayé trois fois de rompre les lignes carlistes, et chaque fois il a été repoussé. La mer est terrible et n'a pas permis à la flotte de venir en aide à Moriones.

On télégraphie de Mulhouse et de Strasbourg que, par suite d'une mesure administrative, les journaux français n'ont pas été distribués.

La Correspondance franco-italienne annonce aujourd'hui que la Russie serait décidée à réclamer, avec l'adhésion de l'Allemagne, sinon de l'Autriche, les modifications suivantes à la carte d'Orient :

- 1° La reprise de la partie inférieure de la Bessarabie (Kilia, Ismaila, Belgrad), qui lui a été enlevée par le traité de 1856, et l'extension de l'empire jusqu'à l'embouchure du Pruth;
- 2° La complète indépendance de la Moldo-Valachie, érigée en Etat souverain;
- 3° La transformation de la principauté de Serbie en Etat distinct et ne dépendant, comme la Moldo-Valachie aujourd'hui, que nominale de la Sublime-Porte;
- 4° L'autonomie politique de la Bulgarie, déjà en possession de son autonomie religieuse.

Il y a quatre ans, la Chambre se réunissant à Bordeaux était pleine d'espérance. Ses représentants, presque tous monarchistes et tous conservateurs serraient avec orgueil leurs rangs compactes et se considéraient comme maîtres des destinées de la France. Personne ne serait assez fort pour les arrêter, assez fin pour les diviser. Ils étaient la majorité, ils étaient presque l'unanimité. Les bonapartistes, encore écrasés sous de poignants souvenirs, n'osaient pas élever la voix. Les républicains venaient de donner la preuve de leur parfaite incapacité, soit à conduire la guerre, soit même à négocier la paix. Le pays était atterré et prêt à accepter tout ce qu'on lui proposerait; il avait dans ses députés une confiance illimitée, et il leur avait donné un mandat sans conditions. On ferait la monarchie quand on voudrait. Dès lors, pourquoi se presser? Ne valait-il pas mieux réorganiser la France, reconstruire pierre à pierre l'édifice politique et social; puis quand il serait terminé rappeler le roi comme l'hôte d'un palais bâti tout exprès pour le recevoir?

Quelques mois s'écoulèrent. La Commune éclata; elle acheva d'accabler de ses ruines sanglantes le parti républicain, comme Sedan avait étouffé l'Empire.

La Majorité sentit ses forces s'accroître; c'était bien à elle, et à elle seule, qu'il appartenait de sauver le pays. Dès lors elle pouvait y travailler avec maturité, avec lenteur. Il fallait réviser toutes les lois l'une après l'autre. On commença par les plus petites, afin de se faire la main, ajournant les lois de principes à une époque plus lointaine, et réservant la forme du gouvernement pour la fin. On avait des siècles devant soi.

Devant cette politique inattendue, les partis vaincus se tâtèrent. Ils étaient bien malades, mais ils respiraient encore et on ne songeait pas à les achever. Dès lors ils avaient espoir, non plus de régner, mais de vivre.

Les vainqueurs, dédaignant la vengeance, ne s'occupaient plus d'eux. Alors, avec une patience, une activité, une énergie qui donnent aux conservateurs une leçon, ils se réorganisèrent et se

mirent au travail. Ils avaient entre les mains leur arme favorite, le suffrage universel, qui venait de les blesser, mais par accident. Car ils savaient par expérience que jamais, en temps ordinaire, les conservateurs ne sauraient s'en servir. Ceux-ci auraient donc dû la briser. Ils ne daignèrent point. La loi électorale devait être, comme les autres, réfléchie, ciselée, parfaite, et par conséquent faite avec temps et mesure; et d'ailleurs un vieux préjugé parlementaire est que toute Chambre qui fait une loi électorale doit tout d'abord s'y soumettre. Par conséquent celle-ci, qui se trouvait bonne, non sans raison, ne voulut pas se presser.

Les journaux recommencèrent à attaquer les partis monarchiques; les comités reformèrent leur organisation occulte et renouèrent les mailles de leurs réseaux. Les mois s'écoulèrent. Une Chambre nombreuse offrait aux coups de la mort une large surface. Des vides s'y firent. Les démocrates, les radicaux parvinrent, par d'habiles manœuvres, à faire nommer quelques-uns des leurs, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Les atomes de la première heure reformèrent un noyau qui grossit peu à peu et finit par être un parti. La majorité regardait; elle s'étonnait, mais sans s'effrayer de cet ennemi naissant qu'elle pourrait toujours néantir d'un vote s'il devenait trop hardi.

Des mois s'écoulèrent encore. Le mécanisme électoral se perfectionna. Le parti républicain vit grossir le nombre de ses adhérents.

Le parti bonapartiste lui-même avait repris courage. Il avait suivi les mêmes errements et était devenu un groupe impuissant par lui-même, mais qui pouvait, par des manœuvres habiles, se porter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et déterminer des coups inattendus d'équilibre.

La majorité commença à comprendre que le temps pressait. Elle ne se décida pas. Pour mille raisons, elle ne nous donna ni gouvernement, ni lois.

Elle avait pourtant entre les mains un moyen efficace de désarmer ses adversaires. La lumière s'était faite sur leur passé. On avait entre les mains toutes sortes de documents qu'on pouvait publier pour démontrer au public leur incapacité, leur faiblesse, et briser par la déconsidération toutes leurs prétentions politiques. Quelques hommes d'entre eux, d'ailleurs, étaient tombés sous la rigueur des lois.

On pouvait les poursuivre soit devant des tribunaux criminels pour crimes ou délits, soit devant les tribunaux civils pour réparation du dommage qu'ils avaient causé. Les jugements rendus, quels qu'ils fussent, seraient une flétrissure qui expulserait pour longtemps de la vie politique une foule d'ambitieux redoutables. Les notoriétés seraient dépourvues de leur prestige, et pour quelque temps le parti radical n'aurait plus de chefs.

On recula devant ce moyen. Le Gouvernement avait à sa tête M. Thiers, qui

pratiquait la maxime de diviser pour régner. Il paralysait la Droite, reconstituait la Gauche, se tenait entre les deux, faisait de la clémence aux risques des honnêtes gens, recueillait de la popularité de carrefour, temporisait, intriguait, si bien que, quand il tomba, la Majorité, par ses soins, était disloquée.

Sa chute, cependant, était une victoire; on n'en profita point. On se félicita, on s'embrassa, mais on ne fit rien; les partis se secoururent comme s'ils avaient reçu une averse. Puis ils se séchèrent et reprirent leur manœuvre. Aujourd'hui, où en sommes-nous?

Les imperceptibles noyaux d'il y a quatre ans, la minorité de l'année dernière représentent la moitié de la Chambre. Isolés, ils sont égaux à l'ancienne majorité; groupés, ils sont plus forts. Les votes dépendent d'un hasard, d'un député malade, de quelques absences.

En restera-t-on là? Non : les deux plateaux sont en équilibre; mais le suffrage universel ne cesse de verser du côté gauche des unités successives qui déplacent peu à peu le niveau. L'équilibre durera encore un mois, deux mois; dans peu de temps, il sera définitivement rompu et ne pourra plus se rétablir, à moins que des événements imprévus ne jettent à terre et les poids, et les plateaux, et la balance elle-même, et nous avec.

A quoi sert-il dès lors de faire une loi électorale? L'essentiel était de faire vite. C'était une loi de combat, nul ne s'en cachait. Quand elle sera bien préparée, bien rédigée, la Majorité ne sera plus en nombre pour la voter.

ARMAND RAVELET.

Voici les noms des 64 députés, tous de l'extrême gauche, qui ont refusé samedi d'autoriser les poursuites légales contre M. Melvil-Bloncourt :

- MM. Edmond Adam, Barrizat, Barni, Barodet, Martin Bernard, L. Blanc, Léon Bonnel, Bouchet, Brélay, Brillier, Henri Brisson, Caduc, Carion, Germain Casse, Castelnaud, Cazot, Challengel-Lacour, Colas, Corbon, Colte, Crémieux, Dumas, Drép, Durieux, Escarguel, Esquiros, Ferrouillat, Gagneur, Gambetta, Ganault, Gent, Goblet, Godin, Greppo, Guyot, Hévre, Jacques, Joigneaux, Lafitte, Alexis Lambert, Langlois, La Serve, Laurent-Pichat, Henri Lefèvre, Lepère, Lherminier, Lockroy, De Mahy, Malens, Marek, Marcou, Millaud, Moreau (Côte-d'Or), Naquet, Ordinaire fils, George Périn, Peyret, Edgar Quint, Rathier, Rouvier, Scheurer-Kestner, Tiersot, Tolain, Turigny.
- La plus grande partie de la gauche s'est abstenue; dans le nombre, nous remarquons MM. Deregnaucourt, Testelin, Arago, Bert, Carnot, Denfert, Duvèrgier de Hauranne, Jules Favre, Jules Ferry, Jules et Albert Grévy, Charles et

Paul de Rémusat, Thiers, Villain, Hérisson, Pascal Duprat. L'autre partie s'est rangée du côté de la majorité : MM. Bamberger, Bardoux, Delacroix, Duclerc, Jules Simon, Toupet des Vignes, Ducaing, Dufaure, Barthélemy Saint-Hilaire, Christophe, Fourcand, Casimir Périer, etc.

Le journal du prince Napoléon, le Suffrage universel, publie en quelque sorte le manifeste du prince. La pièce est curieuse :

« Pour bien montrer que ce n'est pas par inadvertance, mais avec préméditation qu'il a écrit cette phrase, M. Galloni a pris soin de souligner lui-même dans sa lettre les mots sous l'autorité du prince impérial. On peut juger par là des procédés des rouchéristes. Effrayés de la popularité chaque jour croissante de Jérôme Napoléon ils ne trouvent rien de mieux que de faire croire qu'il est d'accord avec eux et qu'il n'agit que d'après leurs conseils. Ils font avec lui les bons apôtres. Ils protestent de leurs déférences, de leurs respects pour le prince rouge qu'hier encore ils faisaient insulter par leurs journaux, ils vont jusqu'à représenter celui qu'ils traitaient naguère d'athée, de démagogue, comme placé sous l'autorité du filleul du Pape. On se demande même par quel miracle ils se sont arrêtés en aussi beau chemin.

« Ils auraient pu, continuant le même raisonnement nous montrer le prince Napoléon recevant les ordres de tous ceux sous l'autorité desquels l'enfant de Chislehurst est lui-même placé, et obéissant tantôt à la pieuse impératrice, tantôt à l'avocat de la guerre du Mexique, tantôt au parrain du prince impérial, Sa Sainteté le Pape Pie IX. Un semblable tableau n'aurait certainement manqué ni d'originalité ni de gaieté, et nous sommes étonnés qu'il n'ait pas tenté la plume hardie de M. Galloni.

« Du train où ils y vont, il faut s'attendre à ce que le jour prochain où Jérôme Napoléon dira tout haut ce qu'il a toujours pensé tout bas, que la République seule est désormais possible en France, les rouchéristes s'écrient que cette déclaration a été faite par le prince sur les instances de son jeune cousin, de l'impératrice, de M. Rouher et du Pape!

Dimanche, avant la conférence du R. P. Monsabré, à Notre-Dame, de Paris, il s'est passé à la sacristie du chapitre une petite scène fort touchante. M. Mundella, membre du Parlement d'Angleterre, député de Sheffield, momentanément à Paris, désirait beaucoup assister à l'une de ces conférences. Il voulait aussi profiter de l'occasion pour présenter ses hommages au cardinal-archevêque de Paris et lui faire part d'un fait curieux dont il a été témoin. M. Salle, de Saint-Denis, obtint de présenter à Son Eminence M. Mundella, qui lui fit le récit suivant :

« Le 18 février dernier, les représentants des ouvriers de l'Internationale de France, d'Allemagne, de Suisse, etc., se réunirent aux ouvriers anglais dans un meeting extraordinaire, sous le prétexte de l'organisation du travail. Les ouvriers anglais n'entendaient pas la démocratie, comme on la faisonne ailleurs, et s'ils poursuivaient l'organisation du travail, ce n'est toujours qu'avec le respect des lois, de la religion et de la propriété. Les mandataires des ouvriers français, allemands et suisses, proposèrent

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 4 MARS 1874.

### Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE IX. — (Suite)

Mme de Vèrigny la laissait parler sans oser l'interrompre; à mesure que sa fille avançait dans son triste récit, elle sentait dans son amour et son orgueil de mère le contre-coup de la blessure qui avait ouvert le cœur de Renée.

« Pauvre enfant ! murmura-t-elle, pauvre enfant ! j'aurais dû le prévenir; je respectais ta douce ignorance, je sentais bien pourtant qu'il n'était pas digne de mon trésor ! Calme-toi, mon cher ange, tes larmes me désolent. Renée, Renée, ne suis-je pas là, moi qui t'aime plus que tout au monde ! Je suis jalouse de ta tendresse, vois-tu; garde-la-moi encore, ne la donne pas à qui la dédaigne, à qui ne la mérite pas.

« Et c'est Suzanne qui me prend son cœur, mère, c'est Suzanne ! C'est Suzanne ! répétait douloureusement la pauvre petite, comme s'il lui eût été plus facile de pardonner à une autre.

« N'accuse pas Suzanne, attends pour l'accuser, mon enfant, » dit doucement la baronne.

Malgré l'apparence de la culpabilité de Mlle Germon, malgré la coquetterie de la jeune fille dont le but semblait

évident, la noble femme hésitait à condamner l'enfant qu'elle avait toujours estimée et aimée.

Mais, injuste sans le savoir parce qu'elle était cruellement blessée, Renée ne pouvait être indulgente. A ses yeux, Suzanne était coupable; bien coupable, rien ne devait l'excuser.

En ce moment on vint annoncer que l'abbé Hubert était au salon et demandait à parler à la baronne.

Mme de Vèrigny, tout à sa fille, hésita une seconde à recevoir le curé, mais embrassant rapidement Renée :

« Du courage, murmura-t-elle, du courage, ma chérie; c'est un ami, un allié que Dieu nous envoie. » Renée ne voulait pas quitter la main de sa mère :

« Reviens vite, lui dit-elle, j'ai peur sans toi. » Malgré la recommandation de sa fille, la baronne resta longtemps avec le prêtre; elle ne lui cacha rien de ce qui venait de lui conter Renée, elle lui dit toutes ses angoisses et ne put se défendre d'une certaine amertume en parlant de Suzanne.

L'abbé Hubert se hâta de rendre justice à la jeune fille.

« Elle est en ce moment au chevet d'une malade qu'elle ne quittera pas; dit-il; je puis vous répondre d'elle, madame; la pauvre enfant est la cause bien involontaire du chagrin de votre fille; elle n'avait pas prévu ce qui arrive, et M. Germon serait presque au

désespoir s'il le soupçonnait. Pour vous rassurer, je puis trahir un projet qui ne m'a pas été confié comme un secret; dans l'esprit de son père, Suzanne est depuis longtemps fiancée à Jacques; ces deux enfants s'aiment depuis leurs plus jeunes années.

« Ah ! monsieur le curé, tout cela je le sais, je l'ai deviné, je n'ai jamais l'âme M. Germon d'avoir eu cette idée. Jacques est un noble jeune homme, digne de Suzanne comme elle est digne de lui; qu'ils se marient ! Est-ce que cela empêchera ma pauvre enfant d'être malheureuse ! Son cousin ne l'aime pas; pourquoi l'ai-je habituée toute petite à l'idée d'épouser Adhémar ? ah ! j'ai été la première imprévoyante ! Le cœur de ma fille saigne aujourd'hui, et je n'ai pas l'espoir que mon amour même cicatrice la blessure.

« Adorons les voies de Dieu, si mystérieuses qu'elles soient, chère dame, dit le curé; je ne suis pas de votre avis; le mal doit être moins grand que vous le supposez, votre tendresse guérira l'enfant blessé; si Adhémar n'aime pas Renée, ne vaut-il pas mieux le savoir aujourd'hui que demain ?

« Ah ! sans doute, vous avez raison, monsieur le curé, s'écria la baronne, mais je connais ma fille mieux que vous ne la connaissez vous-même; elle est plus tendre que passionnée; je sens que si s'est emparé d'elle, à son insu, a pris son âme tout entière; il est d'autant plus fort et sera d'autant plus

durable qu'il est moins fougueux; c'est une tendresse d'habitude dont les racines sont bien avant dans le cœur; ce n'est pas un amour par surprise, elle aime profondément et va souffrir au-delà de ses forces d'enfant.

« Du courage ! ayez-en pour lui en inspirer, chère dame, et abandonnez-vous à la volonté de Dieu : que pouvons-nous contre elle ?

En ce moment la porte s'ouvrit et Renée se précipita dans les bras de sa mère.

La pauvre petite avait trouvé le temps démesurément long; peu habituée à la souffrance, la solitude lui faisait peur, elle ne put la supporter; sans rien calculer, obéissant à un instinct d'enfant, elle s'élança hors de sa chambre; à la porte du salon elle s'arrêta, hésitant une seconde...

Celui qui était en ce moment avec sa mère, qui s'occupait d'elle sans doute, n'était-il pas un ami, un second père ? N'était-il pas toute sa confiance, son affection?... Elle entra, mais ce fut contre le sein maternel qu'elle cacha aussitôt sa rougeur ardente et ses yeux pleins de larmes.

regarda l'abbé Hubert presque avec stupeur.

« Retrouver Suzanne ! pensait-elle. — Oui, oui, dit vivement la baronne à l'oreille de sa fille, Suzanne est fiancée à Jacques, elle l'épousera. »

Renée eut sur les lèvres un sourire qui s'effaça presque aussitôt; le rayon d'espoir s'éteignait à peine né.

« J'irai demain, murmura-t-elle; aujourd'hui je suis bien fatiguée, j'ai bien mal à la tête, mère. » Son front était brûlant.

« C'est vrai, ma chérie, s'écria sa mère avec inquiétude, il faut te coucher. — Oui, reposez-vous, ma fille, dit le curé, et priez dès que vous vous en sentirez la force; courage et à Dieu, ma pauvre chère enfant. »

Pendant quelques jours Renée fut malade, moins cependant qu'on aurait pu le craindre : à son agitation avait succédé une sorte de prostration, qui se changea peu à peu en langueur; les événements se précipitèrent autour d'elle sans qu'elle semblât s'y intéresser. Le soir même du jour où elle avait dû prendre le lit, un télégramme avait rappelé Albert à Paris : la mère du jeune avocat était mourante et demandait son fils; il était parti désespéré, accablé par cette foudroyante nouvelle. Le lendemain, après une soirée passée à se concerter en famille, le comte quit-